

loir ravoir, et nous demandoit, comme à ses confédérez, assistance. Sur quoy nous heusmes longues disputes avec les François, qui, à mon advis, quelque mynne assurée qu'ilz tiennent, me semblent estonnez de ceste response; nous verrons si aujourd'huy ilz voudront mectre en avant quelque aultre moyen.....

CLXXXVI.

LES PLÉNIPOTENTIAIRES ESPAGNOLS

AU ROI.

(Mémoires de Granvelle, XXXIV, 263.)

Cateau-Cambrésis, 4 mars 1559.

Sire; nous avons esté après-disner derechief avec les François devers madame, pour leur faire entendre la recharge que nous avons faite aux Anglois; mais nous les avons treuvé plus durs aujourd'huy encoires que l'aultre fois; non pas que, par longz propos, ilz n'ayent souvent tesmoigné le désir de la paix que ha leur maistre, et la honte que ce seroit de partir sans riens faire, et le peu d'esperoir de jamais plus pouvoir rassembler ministres qui la pussent achever, en nous pressant que nous missions moyens en avant. A quoy, et à tout leur dire, nous avons satisfait par les raisons et moyens que nous ont semblé convenir; et nous excusant de mectre en avant moyens, et leur en demandant, puisqu'ilz sçavoient mieulx à quoy ilz pouvoient venir, et leur debvoit souffire l'office que nous faisons à l'endroit des Anglois, tel qu'ilz entendoient, et que nous disions ce que nous avyons peu tirer d'eulx. Enfin, après longues persuasions d'ung coustel et d'aultre, nous nous sumes leyez sans résolution, et esperant que, en pourmenant, par divises nous pourrions faire davantage, et veoir

si, par propoz familiers, l'on les pourroit attirer à ce qu'ilz yinssent à prendre pour moyen que les Anglois, pour la commodité de la marchandise, eussent Calaix et le port, demeurant le conté de Guisnes et tout le surplus deçà la rivière que vad donner à l'escluse près de Gravelinghes, aux François; ce qu'a esté mis en avant au cardinal, comme chose que l'on ne sçavoit si les Anglois y voudroient condescendre: mais il l'ha rebouté fort loing. Bien ha-il dict que l'on pourroit regarder si le terme, dedans lequel la restitution de Calaix se debvroit faire, se pourroit abréger, ou méliorer les aultres conditions. Mais comme c'estoit pourmenant sur la campagne, que ledict cardinal a apperceu ung courrier que venoit d'Angleterre; il s'est peu à peu esloigné de moy, le duc d'Albe, qui parloye avec luy, s'approchant de l'aultre compaignye pour se desmesler de ce propoz: pensant peult-estre que nous aurions par ledict courrier aultres nouvelles d'Angleterre.

Nous avons treuvé aujourd'huy le connestable plus dur en cest affaire de Calaix, tant à la table que parlant à luy en particulier, et ne sçavons à quoy l'imputer, n'est afin que ceux de Guyse ne le puissent charger de en cecy, qu'est de leur conqueste, avoir voulu fleschir. Quant au cardinal, il a esté plus doux, mais non pas toutesfois tant qu'il se soit avancé de proposer moyens; et ne sçavons si la nouvelle qu'il a heu; comme nous commencions à pourmener, que madame la duchesse de Lorraine, la nouvelle mariée¹, et madame de Guyse, sa belle-sœur², seront icy demain, l'auront distraict de ce pensement, pour le soing qu'il a de les bien recevoir et loger; et comme icelles arrivent demain icy, nous doubtons que le jour passera en cérymonyes et réceptions. Mais le matin nous conférerons avec les Anglois, lesquelz nous ont fait dire par le secrétaire Courteville, que nous avions envoyé devers eulx, que demain ilz nous viendroient trouver de matin, après qu'ilz auront veu les déziffres des lectres que

¹ La cérémonie de son mariage eut lieu le 22 janvier 1559, et non le 5 février suivant, comme nous l'avons dit

par erreur à la page 231 de ce volume.

² (Du cardinal.) Voir IV, 616.

leur sont venues d'Angleterre, pour communiquer avec nous. Et nous recommandans, etc.

CLXXXVII.

LES PLÉNIPOTENTIAIRES ESPAGNOLS

AU ROI.

(Mémoires de Granvelle, XXXIV, 264-266.)

Sans date [vers le 5 ou 6 mars 1559].

FRAGMENT.

..... [Nous avons dict aux François de mettre en avant quelques moyens, que] telz qu'ilz seroient, nous les ferions valoir vers les Anglois tout ce que nous seroit possible, estant la seule fin que tenions en cecy de satisfaire au devoir de vostre majesté et garder sa promesse, et de, avec ce, si nous pouvions les rendre amis; et que s'ilz pouvoient moyenner accord avec eulx d'eulx-mesmes, pourveu que ce fust sans nostre préjudice, nous tiendrions le tout pour bon, pour leur faire cognoistre que la seule fin que tenions soit à les faire appoincter.

Ilz se sont, sire, serrez sur cecy et perdu longz propos par les persuasions accoustumées et argumentz ordinaires, et nous y avons répondu par les mesmes termes, comme souvent cy-devant. Et, après nous estre teu un bien long temps, madame, persuadée, comme nous présupposons, du cardinal, ce pendant que l'on nous a appelé; a dict que, puisque ny les ungs ni les autres ne vouloient riens proposer, ayant pensé sur la matière, avec le désir qu'elle a qu'il s'y face quelque chose, elle feroit une ouverture, laquelle, s'il y avoit quelque chose